

## **Compte-rendu du CHSCT du 19 avril 2016**

*Les représentants du personnel avaient à examiner une fois encore un ordre du jour pléthorique avec pas moins de 13 dossiers soumis à la discussion du CHS-CT plus l'approbation du nouveau règlement intérieur et les commentaires sur la nouvelle note d'orientation ministérielle. L'ordre du jour trop conséquent a été limité aux 7 premiers points, les points restants seront examinés au prochain CHS CT de juin.*

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation des PV antérieurs
- 2) Compte rendu de l'intervention du cabinet 360RH sur le SIE de Vannes Remparts
- 3) Point d'étape sur la situation de Port Louis
- 4) Approbation du nouveau règlement intérieur et commentaires sur la note d'orientation 2016
- 5) Budget 2016
- 6) Point sur les projets immobiliers
- 7) Étude et analyse des rapports de visite de l'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émises depuis le dernier CHS-CT

---

### **Approbation des procès verbaux antérieurs**

Le PV du CHS-CT du 30 juin 2015 et du 20 oct 2015 ne sont toujours pas approuvés, **inadmissible !!**

### **Compte rendu de l'intervention du Cabinet 360 RH sur le SIE de Vannes Remparts**

Après restitution des documents de travail à l'ensemble des membres du CHS-CT le psychologue du travail a présenté le compte rendu de l'ensemble de ses travaux. Ceux-ci ont fait l'objet d'une restitution régulière à un comité de suivi composé des 3 OS (FO-DGFIP, CGT et CFTD), la Direction, le médecin, l'agent de prévention, et le chef de service.

L'audit du Cabinet 360 RH a mis en évidence une réelle souffrance au travail, des difficultés dans le fonctionnement du collectif, une problématique managériale évidente.

21 agents du service ont été reçus en entretien, et ont pu faire part en toute confidentialité des problèmes rencontrés tant du point de vue relationnel que professionnel.

La problématique apparaît plurifactorielle : absentéisme important, turn-over du personnel, ancienneté dans le service et dans le métier (temps de formation important), relation chef de service / agents et agents entre eux, communication, management et process de travail.

La synthèse de la consultation du Cabinet 360 RH a été présentée le 19 février 2016 au comité de suivi, qui a validé la démarche. Le plan d'action dévoilé à ce comité nécessitait un accord préalable du Directeur qui l'a d'ailleurs validé sans modification en mars.

#### **3 axes ont été retenus dans le plan d'action**

- **1 axe "Organisation adaptée au processus de travail"** piloté par Mr Lavoué et Mme Cissé (pilotage métier, organisation, technicité...)
- **1 axe "Managérial/Ressources humaines" et 1 Axe "collectif du travail"** pilotés par Mme Etienne (accompagnement du col-

lectif, information, communication, management, relationnel entre agents et avec la hiérarchie).

**L'ensemble de ces mesures sera présenté prochainement au personnel du SIE de Vannes Remparts par l'équipe de direction et le psychologue du travail.**

**FO DGFIP 56** remercie le psychologue du Cabinet 360 RH pour la démarche effectuée avec sérieux et investigation. Les agents ont dans leur grande majorité approuvé et adhéré à la démarche.

Le comité de suivi a permis de définir le cadre de l'audit, les attentions à apporter à la souffrance du personnel et de préciser le contexte professionnel des missions des SIE.

**FO DGFIP 56 regrette une fois encore, le manque de réactivité et de responsabilité de la Direction face aux problèmes rencontrés dans ce service. Le recours à un cabinet extérieur ne doit pas être la solution systématique aux problèmes fonctionnels de la DGFIP du Morbihan.** De plus, le coût de l'intervention d'un cabinet extérieur n'est pas négligeable pour le budget du CHS-CT ( près de 10000 €) alors que des dispositifs internes à la DGFIP existent et devraient être utilisés efficacement (EDD).

**FO DGFIP 56 restera vigilant sur la mise en œuvre de ce plan d'action et sur l'amélioration réelle des conditions de travail des agents du SIE de Vannes Remparts.**

**Un point régulier sera demandé à l'occasion de chaque CHS-CT et un bilan de l'action sera demandé dans un an.**

## Point sur la trésorerie de Port Louis

Le point du jour consistait à dresser un point d'étape suite à la mise en application du plan d'action présenté en novembre 2015.

Concernant l'**Axe Métier**, un audit a été réalisé par l'IP du Finistère en déc 2015 et jan 2016; certaines préconisations ont été mises en application rapidement : création d'un pôle "accueil/compta/recouvrement", validation des nouveaux plans de contrôle hiérarchisé de la dépense, création d'un espace documentaire, action de relance auprès des gestionnaires et ordonnateurs.

D'autres préconisations sont en cours : rédaction de fiches de poste pour chaque agent, réorganisation du visa de la dépense, organisation de la supervision des 2 pôles, mise en place d'une suppléance effective sur les hébergés.

Concernant l'**Axe Management**, la direction a été attentive à pourvoir en emplois suffisants le service et apporter un soutien avec l'équipe de renfort.

**Pour FO DGFIP 56, la mise en place de ces nouvelles n'apporte pas encore les espoirs escomptés, il y a du mieux, du progrès mais les relations sociales restent toujours insatisfaisantes et dégradées.**

**Un prochain point d'étape sera fait en septembre après un nouvel audit à 1 an du cabinet 360 RH.**

**JE  
NOUS  
TOUS FO!**

## Nouveau règlement intérieur et note d'orientation 2016

La secrétaire du CHS-CT a commenté les nouvelles dispositions prévues par la note d'orientation ministérielle 2016 ainsi que les modifications apportées au règlement intérieur du CHS-CT et à la circulaire d'application des CHS-CT du MEF.

Ces documents, suite aux remarques formulées par les organisations syndicales, ont légèrement évolué pour faciliter le dialogue social. La notion de projet important, l'articulation CT/CHS-CT, les conditions de recours à un expert agréé sont ainsi re-précisés. **De même, le caractère dérogatoire des droits syndicaux pour les CHS-CT des Finances est réaffirmé.**

La fiche d'impact, document préalable et nécessaire à toute restructuration de service a vu son cadre également re-précisé .

Le nouveau règlement intérieur intègre une nouvelle disposition importante, en permettant dorénavant au CHS-CT de procéder à une enquête de causalité pour **les cas de suicide et tentatives de suicides effectués hors du cadre de travail.**

Pour **FO DGFIP 56**, **cette nouvelle disposition est très importante et permettra de mettre en évidence les liens de causalité éventuels entre le milieu professionnel et la détresse subie par les agents, trop souvent et trop facilement qualifiée par l'employeur comme étant des soucis d'ordre personnel.**

Il est également rappelé dans les nouvelles dispositions que le PV des réunions de CHS-CT doit être transmis dans le mois suivant aux représentants et non pas un an après !!

**FO DGFIP 56 a tenu à rappeler le cadre réglementaire des droits et obligations des représentants des personnels prévus par le règlement intérieur (autorisations d'absence, remboursement des frais).**

## BUDGET

En préalable à la discussion budgétaire, **FO DGFIP 56** a de nouveau demandé à la DDFIP 56 la communication des devis et autres documents comptables permettant une meilleure compréhension des actions proposées. Bien que le travail effectué en amont par le service Logistique/Budget soit notable, il nous paraît en effet difficile de préparer notre réflexion sans l'apport de ces documents.

Le Président a convenu en séance **qu'une amélioration était nécessaire sur ce sujet.**

On peut également regretter la présentation des documents budgétaires et le manque d'information sur le bilan budgétaire de l'année 2015 !

On peut relever une **baisse du budget de 4650 €** par rapport à 2015, le **budget de 2016 se monte à 125000 €**

**Le CHS-CT du Morbihan a émis un avis favorable ( vote pour : FO DGFIP 56, Solidaires, CGT, CFDT) pour les propositions suivantes :**

1) **demandes de l'assistant de prévention** : 37000 € ( matériels divers pour aménagements de poste de travail pour 17000 €, formations diverses pour 20000 €)

2) **propositions de la direction suite aux préconisations de l'inspecteur sécurité au travail et aux visites de sites :**

- aménagement et réfection des sols pour les CFP de Sarzeau et de la Roche-Bernard pour 8900 €

- dégagement des archives du CFP de Malestroit pour 580 € ( conditions d'accessibilité et de déménagement particulières).

3) **Autres propositions de la direction :**

- Réfection des sols et des nez de marche de l'escalier pour Lorient Delessert pour 5789 €

- Sécurisation des accès des locaux pour le CFP de Ploërmel pour 4600 €

- Travaux sanitaires pour le CFP de Pontivy pour 2800 €

- Stores occultant porte d'entrée HDF de Lorient pour 1000 €

- Provision pour achat et réparations de stores ( Tous sites ) pour 2000 €

- Entretien des lignes de vie des terrasses de divers bâtiments pour 1500 €

- Installation de 10 boucles magnétiques pour l'accessibilité handicapé pour 1735 €

**Le CHS CT n'a pas retenu les propositions suivantes ( votre contre : FO DGFIP 56, Solidaires, CGT, CFDT)**

- Les travaux de réfection du logement du gardien concierge de Pontivy pour 5437 €

- Provision pour l'achat de 40 sièges pour 7600 €

- L'installation de robinet thermostatique pour l'HDF de Lorient pour 12000 €

Par ailleurs, la séparation du coin repas à l'HDF d'Auray demandant des précisions complémentaires n'a pas été retenue également.

**FO DGFIP 56 n'a pas souhaité retenir les propositions ci-dessus et a tenu à réaffirmer à la Direction les termes de la circulaire relative au fonctionnement des CHS-CT 2016 en matière d'utilisation des crédits.**

**En effet, les crédits alloués aux CHS-CT ont vocation première à être utilisés pour des actions de prévention, de sécurité et d'améliorations des conditions de travail. Ils ne doivent pas être utilisés abusivement pour des travaux, actions et achats relevant de la responsabilité de l'employeur ou du propriétaire de locaux**

## POINT SUR LES PROJETS IMMOBILIERS

### Dossier Jérôme d'Arradon

La Direction a commenté les futurs travaux d'aménagement concernant le site de Jérôme d'Arradon. L'avant projet a été présenté au groupe de travail le 15/12/2015. Les travaux sont censés commencer à l'automne 2016 après le déménagement du SPF à la Cité administrative.

### Dossier Troadec

Le projet Troadec concerne le déménagement dans le futur immeuble Troadec des services de la DDFIP et des services de l'Éducation nationale implantés à la Cité administrative, la procédure d'examen des offres est en cours. Il semblerait qu'un seul prestataire ait répondu à l'appel d'offre. Le dossier prend invariablement du retard, le déménagement est annoncé maintenant **pour début 2019.**

Concernant le dossier du RIA ( restaurant inter administratif ) de Troadec, la Direction a confirmé l'abandon du projet d'extension du restaurant de l'hôpital, les administrations devront privilégier dorénavant le conventionnement habituel.

**Pour FO DGFIP 56, le dossier du RIA de Troadec est loin d'être enterré. Les organisations syndicales de la DDFIP, de la DDTM et de l'Éducation nationale ont d'ailleurs interpellé tout récemment la Ministre de la Fonction publique, le préfet de région Bretagne, le préfet du Morbihan et les directeurs des administrations concernées sur la nécessité, conformément à la loi Jacob, qui impose de prévoir l'implantation d'un restaurant inter administratif en remplacement de ceux qui vont être sup-**

primés à Vannes.

Une étude de faisabilité est pour **FO DGFIP 56** un préalable nécessaire avant d'envisager tout autre option. Nous allons rester très vigilants sur ce dossier , et une demande de réunions aux préfets est actuellement en cours.

**Rénovation de l'accueil de Lorient** : projet reporté faute de financement

**Incidents liés à la crise agricole à Pontivy** : Le CHS-CT a demandé à être informé dans les plus brefs délais des actions portées sur les bâtiments de la DDFIP, apprendre les faits par la presse n'est pas concevable.

## Rapports de l'ISST, fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

### **Rapports ISST :**

**CFP de Sarzeau** : Il est à noter l'ambiance générale, l'agencement des locaux vétustes et inadaptés et l'état de sols.

Les sanitaires non cloisonnés jusqu'au plafond ne sont nettoyés que **2 fois par semaine, ce qui est inacceptable** ! La ventilation est de plus inadaptée. L'éclairage est également à revoir pour certains postes de travail.

**Fiche d'accident de travail** : 2 fiches à l'examen

1 fiche concerne un accident de trajet domicile/travail

1 fiche est liée au contexte particulier des incidents de Pontivy

**Registre santé et sécurité au travail**: 8 signalements

8 signalements ont été portés dans les registres santé et sécurité au travail.

- 2 fiches concernent des problèmes d'accès dangereux pour les bâtiments de l'HDF de Lorient et du site de Jérôme d'Arradon et n'ont pas trouvé à ce jour de solutions satisfaisantes.

- 2 fiches concernent des problèmes de radiateurs ( Cité et SIP Auray)

- 2 fiches concernent des demandes de valise à roulettes ( MDRA) , cette demande a été acceptée dans le cadre des propositions budgétaires.

- les 2 dernières fiches concernent un problème de porte automatique au CDIF de Vannes et de remplacement de sèche-mains au SPF de Vannes.

**Fiches de signalements** : 17 fiches de signalements à l'examen du CHS-CT.

Plusieurs fiches concernent des altercations entre les services d'accueil avec une prééminence sur les HDF de Lorient et Vannes.

Les altercations sont parfois violentes, et irrespectueuses de la part des usagers.

La Direction apporte régulièrement son soutien aux agents par un message personnalisé et une prise de contact. Un signalement a fait par ailleurs l'objet d'un dépôt de plainte.

Une fiche émanant du service de Vannes Ménimur a fait l'objet d'un examen particulier.

Le personnel de ce service a tenu à alerter le CHS-CT sur ses conditions de travail particulièrement dégradées.

**FO DGFIP 56** a tenu à rappeler en séance que la situation dégradée existe déjà depuis plusieurs mois dans ce service et qu'il est de la responsabilité de la direction de répondre aux attentes des personnels. Encore une fois, on retrouve un service en difficulté laissé en souffrance par manque de moyen et réactivité. Il convient maintenant d'apporter sans délais des solutions adaptées et des moyens pour retrouver un fonctionnement serein et efficace.



**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
HYGIÈNE & SÉCURITÉ SUR**

<http://www.financesfo.fr>

**Vos représentants FO DGFIP 56 au CHS-CT du 19 avril 2016**

**Élus** : Stéphanie DANIEL et Patrick RAVACHE

Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques  
Section du Morbihan

35 Bd de la Paix

56019 VANNES Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou mail : [fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr) <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>